



SGAP LYON Saint-Etienne

John MELIN, Secrétaire Régional Zone Sud EST : 06 77 39 26 51
 David REJAS, Secrétaire départemental de la Loire : 06 09 13 38 08
 Siège National : 19, rue du Borrégo 75020 PARIS – www.fpip-police.com
 Tél : 01 44 92 78 50 Fax : 02 44 84 58 41 Mail : fpip-eurocop@gmx.fr



Dans les rangs de la police nationale, la grève générale des PV se poursuit

Social. Deux syndicats de la police nationale, Alliance et le FPIP, appellent leurs troupes à ne plus verbaliser. Ils dénoncent la diminution d'une prime qui risque de faire baisser considérablement leur salaire.

Depuis quelques jours, la grande majorité des policiers de la Loire ne dressent plus de PV ! Et pour une fois, personne ne s'en plaindra.

Toujours vigilants sur les missions de service public

En cause : la réduction partielle dans le budget 2014 de l'État d'une indemnité à laquelle les policiers sont très attachés : l'Indemnité de sujétion spéciale de police (ISSP), une sorte de prime de risque attribuée depuis 1948 aux agents, qui pourrait être diminuée pour les élèves policiers. Mais aussi pour les élèves gendarmes, qui peuvent difficilement se faire entendre, puisque la gendarmerie n'a pas de

syndicats. C'est le syndicat Alliance qui est à l'origine de la contestation. « Ce qui est important, c'est de toucher le Gouvernement, là où ça fait mal, c'est-à-dire au porte-monnaie », explique Pierre Tholly, le secrétaire de zone Alliance Police nationale. Car si la baisse de salaire peut atteindre la bagatelle de 200 € par mois aux élèves gardien de la paix, la baisse des rentrées d'argent dans les caisses de l'État pourrait atteindre 12 millions d'euros ! « Une grosse goutte d'eau qui fait basculer le ministre de l'Intérieur dans le camp anti-police », affirme David Rejas, délégué départemental du syndicat FPIP, Fédération professionnelle indépendante de la Police et Philippe Alberto, adjoint du même syndicat, qui ont rejoint Alliance sur ce sujet.

« À ce rythme-là, demain, nous serons comme les nouveaux policiers grecs ou espagnols auxquels on demande de payer leurs vêtements de travail », poursuit David Rejas, qui explique qu'il peut « proposer bien d'autres pistes dans bien d'autres domaines au Gouvernement pour trouver 12 M€ à économiser »...

Si rien ne bouge, la grève des PV pourrait se poursuivre. Et même se durcir, affirme Pierre Tholly d'Alliance, qui n'exclut pas « d'étendre cette action au blocage des procédures et même l'arrêt du travail sur initiative ».

Certes, la grande majorité des fonctionnaires de la police nationale (à ne pas confondre avec la police municipale), ne dressent plus de PV pour les infractions mineures, mais affirment qu'ils feront de la prévention, jusqu'à ce que le ministre de l'Intérieur retire le texte incriminé dans son projet de loi de finances 2014.



■ Les fonctionnaires affirment qu'ils feront de la prévention, jusqu'à ce que le ministre de l'Intérieur retire le texte incriminé. Photo Vincent Lanier

Quant aux adhérents du syndicat Unité SGP Police FO, s'ils ne s'associent pas au mouvement, ils ont choisi d'être efficaces, différemment.

« Nous manifesterons le 22 octobre prochain devant plusieurs préfetures de région et devant le ministère des Finances, explique se le secrétaire

régional Pascal Avivar. Et nous irons rencontrer députés et sénateurs pour défendre notre cause ». Si cette grève des PV s'annonce comme un moment de répit pour les automobilistes, ils ne doivent pas pour autant, relâcher la vigilance au volant... ■

Frédéric Paillass

Lu pour vous dans la Presse, Journal Le progrès du 15 octobre 2013

La FPIP demande la poursuite du mouvement et en appelle à l'union syndicale nationale.